COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE DE VISA DE VISITEUR ET DE PERMIS DE TRAVAIL OUVERT AU CANADA DE L'UKRAINE EN VERTU DE L'AUTORISATION DE VOYAGE D'URGENCE CANADA-UKRAINE

Vous trouverez ci-dessous un sommaire des procédures à suivre pour présenter une demande de visiteur ou de permis de travail ouvert pour voyager au Canada en vertu de l'Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine (AVUCU) pour les personnes qui se trouvent actuellement à l'extérieur du Canada.¹Si la personne souhaitant déposer une demande se trouve actuellement au Canada, les exigences ne sont pas les mêmes. Pour obtenir des renseignements généraux sur la présentation d'une demande à partir du Canada, veuillez consulter la page Web suivante : <u>https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/mesures-ukraine/avucu.html</u>.

REMARQUE : Le 17 mars 2022, le gouvernement du Canada a annoncé des mesures spéciales pour aider les citoyens ukrainiens et les membres de leur famille immédiate à entrer au Canada et à obtenir un statut temporaire leur permettant de travailler, d'étudier et de demeurer au Canada pendant trois (3) ans au maximum. Un membre de la famille immédiate s'entend de : (i) l'époux ou le conjoint de fait d'un ressortissant ukrainien; (ii) son enfant à charge; (iii) l'enfant à charge de son époux ou conjoint de fait; et (iv) un enfant à charge de son enfant à charge.

Pour voyager au Canada, un citoyen ukrainien ou un membre de sa famille immédiate doit soit (1) avoir un visa de visiteur valide, soit (2) présenter une demande de visa de visiteur sur le portail d'IRCC (https://portal-portail.apps.cic.gc.ca/signin?lang=fr).

Veuillez noter que le fait de présenter une demande de visa de visiteur ou de permis de travail ouvert ne garantit pas que celle-ci sera approuvée. Un agent d'immigration rendra une décision finale fondée sur les renseignements contenus dans la demande.

1) RÉSUMÉ

Ce guide présente les étapes à suivre afin de présenter une demande pour un visa de visiteur et un permis de travail ouvert en vertu de l'AVUCU. Le gouvernement du Canada vise actuellement à traiter la demande dans les 14 jours suivant la réception d'une demande complète pour les cas réguliers et non complexes.

<u>Étape 1 :</u>

• Faites une demande de visa de visiteur et de permis de travail ouvert en ligne via le portail d'IRCC et soumettez votre demande (https://portal-portail.apps.cic.gc.ca/signin?lang=fr).

<u>Étape 2 :</u>

• Le gouvernement du Canada exige que le demandeur fournisse des données biométriques (empreintes digitales et photo) dans un centre de demande de visa si le demandeur n'a pas déjà de données biométriques valides au dossier.

¹ Veuillez noter que ce document est un résumé des informations mises à la disposition du grand public par le gouvernement du Canada. Les renseignements et les conseils fournis dans ce document ne constituent pas un avis juridique et ne devraient pas être considérés comme tels. Si vous avez besoin de conseils juridiques, veuillez communiquer avec un avocat spécialisé en immigration.

• Actuellement, les centres de demande de visa en Ukraine sont fermés. Compte tenu de la situation, afin de pouvoir finaliser sa demande de visa de visiteur, le demandeur devra soit (1) soumettre une demande d'exemption de l'exigence biométrique en téléchargeant une lettre de demande (un formulaire pouvant être utilisé à cette fin se trouve ci-joint à l'annexe A), ou (2) se rendre à un centre de demande de visa à l'extérieur de l'Ukraine pour remplir l'exigence de données biométriques.

Étape 3 :

• Enfin, avant que la demande de visa de visiteur et de permis de travail ouvert soit approuvée, le demandeur devra envoyer son passeport par la poste à un centre de demande de visa en Ukraine. Actuellement, cette étape sera difficile à exécuter étant donné que tous les centres de demande de visa en Ukraine sont fermés. Le demandeur pourrait ainsi devoir envoyer son passeport par la poste à un centre de demande de visa à l'extérieur de l'Ukraine, puis se rendre à ce centre afin de récupérer son passeport avec son visa de visiteur.

REMARQUE : Si le demandeur n'a pas de passeport valide, il peut tout de même présenter une demande, car le gouvernement du Canada a annoncé qu'il peut délivrer un document de voyage d'aller simple et un permis de séjour temporaire à l'étranger pour permettre aux personnes qui n'ont pas de passeport valide de voyager. Cela se fait au cas par cas, dans des circonstances exceptionnelles.

2) AUTRES CONSIDÉRATIONS DE VOYAGE LIÉES À LA COVID-19

Pour qu'un citoyen ukrainien ou un membre de sa famille immédiate soit autorisé à monter à bord d'un avion pour se rendre au Canada, il doit généralement satisfaire aux deux exigences ci-dessous liées à la COVID-19 :

- 1. Preuve de vaccination : Les adultes de 18 ans ou plus doivent être entièrement vaccinés. Cela signifie que vous avez reçu deux doses d'un vaccin contre la COVID-19 approuvé par l'Organisation mondiale de la santé et que la deuxième dose a été reçue plus de 14 jours avant votre départ pour le Canada. Les personnes de moins de 18 ans n'ont pas à être complètement vaccinées. Le gouvernement du Canada a annoncé que les citoyens ukrainiens et les membres de leur famille immédiate seront exemptés des exigences de vaccination relatives à la COVID-19 pour entrer au Canada, mais qu'ils devront respecter toutes les autres exigences de santé publique pour les voyages, comme l'utilisation de l'application ArriveCAN, la quarantaine de 14 jours et les tests de dépistage de la COVID-19 à l'arrivée et au huitième jour.
- 2. Test de COVID-19 avant l'arrivée : Toute personne âgée de plus de 5 ans doit faire un test antigénique rapide administré par une clinique autorisée dans les 24 heures précédant son départ pour le Canada ou fournir une preuve de test moléculaire positif effectué au moins 10 jours, mais pas plus de 180 jours avant son départ pour le Canada. Le 1^{er} avril 2022, le gouvernement du Canada retirera l'exigence relative au dépistage de la COVID-19 préalable à l'entrée pour les voyageurs entièrement vaccinés. Cette exigence continuera tout de même à s'appliquer aux voyageurs qui ne sont pas entièrement vaccinés.

3) DEMANDES DE VISA DE VISITEUR ET DE PERMIS DE TRAVAIL OUVERT

Vous trouverez ci-dessous les étapes à suivre pour présenter une demande de visa de visiteur et de permis de travail ouvert sur le portail d'IRCC. Vous devrez avoir accès à un ordinateur avec accès à Internet.

1. Site Web : Le site Web pour présenter une demande de visa de visiteur et de permis de travail ouvert est le suivant :

https://portal-portail.apps.cic.gc.ca/signin?lang=fr

Vous devez vous créer un compte sur le portail d'IRCC. N'oubliez pas le courriel et le mot de passe que vous utilisez pour créer votre compte sur le portail d'IRCC, car vous aurez besoin de ces informations pour vous connecter au portail.

Ouvrir une nouvelle session dans le portail d'IRCC

2. Conditions d'utilisation : Après vous être connecté au portail d'IRCC, vous devez accepter de respecter les conditions d'utilisation en cliquant sur « J'accepte » afin de pouvoir remplir la demande de visa de visiteur.

Avis

En accédant à votre compte, vous acceptez de respecter les conditions d'utilisation suivantes :

- Vous acceptez de garder vos numéros d'identification confidentiels et de ne les communiquer à quiconque. Si vous soupçonnez que d'autres les ont obtenus, il vous incombe de communiquer sans délai avec IRCC en cliquant sur le lien Contactez-nous (au bas de chaque page Web d'IRCC) et remplissez une demande propre à un cas.
- Vous attestez que tous les renseignements que vous fournissez sont véridiques, exacts et complets.
- Vous comprenez et acceptez que par mesure de sécurité, pour des raisons administratives, IRCC peut révoquer votre accès à votre compte si vous ne respectez pas les présentes conditions d'utilisation.
- Vous convenez qu'IRCC n'est responsable ni des pertes ni des dommages subis par quiconque par suite de : 1. l'utilisation de l'information présentée dans votre compte,

2. toute restriction, défaillance ou inaccessibilité de votre compte ou son ralentissement.

- Vous comprenez et convenez qu'en utilisant votre compte et en présentant une demande en ligne, vous autorisez IRCC à communiquer avec vous (ou votre représentant, s'il y a lieu) par courriel.
- Pour continuer, cliquez sur « J'accepte » pour indiquer que vous acceptez les présentes conditions ou, sinon, cliquez sur « Je refuse ». Note que vous n'aurez pas accès à votre compte tant que vous n'accepterez pas les conditions d'utilisation.

Si vous utilisez un autre genre de logiciel de navigation, assurez-vous auprès de votre fournisseur de logiciels que votre navigateur est doté d'un dispositif de sécurité à chiffrement de 128 bits (SSL). Remarque: Nous déclinons toute responsabilité si vous deviez éprouver des difficultés lors du téléchargement et de l'installation du logiciel. Il incombe aux fournisseurs de logiciel d'offrir le soutien technique. Il est important que vous fermiez votre session et votre navigateur avant de laisser votre ordinateur sans surveillance; vous vous assurerez ainsi que personne ne pourra accéder à vos renseignements personnels.



Date de modification : 2022-01-18

3. Sélectionnez le type de demande que vous souhaitez présenter. Sélectionnez « **Présenter une demande de visa de visiteur, de transit ou de permis d'études** ». Vous aurez 60 jours pour remplir et soumettre votre demande de visa de visiteur en ligne.

Commencer une demande

Citoyenneté

Présenter une demande de visa de visiteur, de transit ou de permis Télécharger le certificat de citoyenneté électronique <u>d'études</u>

Voir les demandes que vous avez soumises

Revoir la demande que vous avez soumise, en vérifier l'état ou lire les messages associés.

- **4. Confirmation :** Avant de pouvoir commencer à remplir la demande, vous devez confirmer que vous remplissez les conditions ci-dessous en cochant la **case de confirmation**. Vous confirmez ainsi :
 - a) Répondre aux exigences pour demander un visa de visiteur et un permis de travail ouvert;
 - b) Avoir un passeport valide.
 - Payer vos frais
 - Soumettre votre demande
 - Vous avez 60 jours (à partir du moment où vous commencez à remplir votre demande) pour la remplir et nous la soumettre.
 - Après 60 jours, le système supprime vos renseignements.

🗆 ј reconnais avoir lu et compris l'information ci-dessus. Je suis prêt à commencer ma demande.

Commencer la demande ightarrow

5. Groupes : Si vous souhaitez présenter une demande de visa de visiteur et de permis de travail ouvert pour plus d'une (1) personne en même temps, sélectionnez « Oui ».



Souhaitez-vous faire une demande pour plus d'une personne en même temps? (obligatoire)
 Par exemple, vous voulez présenter une demande pour vous-même, ainsi que pour votre époux/épouse et vos enfants qui voyageront avec vous ou vous rejoindront plus tard pendant votre séjour au Canada.
 Oui
 Non

← Précédent

Sauvegarder et continuer \rightarrow

- 6. Demande de visa de visiteur :
 - a) Question : Quel type de demande présentez-vous?

Réponse : Sélectionnez autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine (AVUCU).

Demande de visa de visiteur ou de permis d'études

Quel type de demande présentez-vous? (obligatoire)

- O Permis d'études
- O Pour un visa de transit ou soutien aux ressortissants afghans à l'étranger
- autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine (AVUCU)
- 🔿 Visa de visiteur ou super visa
- Je ne suis pas certain/certaine

b) Question : Êtes-vous un ressortissant ukrainien ou un membre de la famille immédiate?

Réponse : Si vous êtes un citoyen ukrainien, sélectionnez la première réponse. Si vous êtes un membre de la famille immédiate d'un citoyen ukrainien, choisissez la deuxième réponse.

```
* Êtes-vous un ressortissant ukrainien ou un membre de la famille immédiate? (obligatoire)
```

Par membre de la famille immédiate, on entend un époux ou un conjoint de fait, un enfant à charge (le vôtre ou celui de votre époux ou de votre conjoint de fait), ou un enfant à charge d'un enfant à charge.

🔘 Je suis un ressortissant ukrainien qui détient un passeport ukrainien valide

O Je suis un membre de la famille immédiate d'un ressortissant ukrainien

c) Question : Voulez-vous travailler pendant que vous serez au Canada?

Réponse : Sélectionnez « Oui », puis cochez la case de la déclaration commençant par « J'accepte », car vous demandez également un permis de travail ouvert.

REMARQUE : Faire une demande de permis de travail ouvert ne retardera pas le traitement de votre demande. **Il est fortement recommandé de demander un visa de visiteur et un permis de travail ouvert en même temps.** Si vous ne le faites pas, vous ne pourrez pas travailler au Canada tant que vous n'aurez pas déposé une demande et obtenu son approbation. Le délai de traitement actuel d'une demande présentée à partir du Canada est de 4,5 mois.

* Êtes-vous un ressortissant ukrainien ou un membre de la famille imr Par membre de la famille immédiate, on entend un époux ou un conjoint de fait, conjoint de fait), ou un enfant à charge d'un enfant à charge.	nédiate? (obligatoire) un enfant à charge (le vôtre ou celui de votre époux ou de votre
Je suis un ressortissant ukrainien qui détient un passeport ukrainien v	alide
\bigcirc Je suis un membre de la famille immédiate d'un ressortissant ukrainie	n
 Voulez-vous travailler pendant que vous serez au Canada? (obligato Vous pourriez être admissible à présenter une demande de permis de travail ouv la province ou le territoire où vous habiterez. Un permis de travail ouvert est un t la plupart des employeurs au Canada. La demande de permis de travail ouvert es concernant votre demande d'autorisation de voyage d'urgence. Oui Onn 	ire) ert si vous respectez l'exigence en matière d'âge pour travailler dans ype de permis de travail qui permet à une personne de travailler pou t facultative et n'aura aucune incidence sur la décision prise
Répondre « Oui » signifie que vous faites également comprenez que votre demande d'autorisation de vo permis de travail.	: une demande de permis de travail, et vous yage d'urgence est également une demande de
 Washington and the second secon	e d'urgence constitue ma signature sur ma demande de perm s renseignements que j'ai fournis sur cette demande sont
Quel est votre identificateur unique de client (IUC), si vous le connai:	ssez? (facultatif)

d) Question : Quel est votre identifiant client unique (ICU), si vous le connaissez? (facultatif)

Réponse : Laissez ce champ vide.

7. Vous avez sélectionné : autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine (AVUCU).

Cette page vous indique les informations que vous devez fournir pour votre demande de visa de visiteur et de permis de travail ouvert. Cliquez sur « **Continuer vers la demande** ».



Renseignements que vous devez entrer

- Données personnelles
- Données du titre de voyage
- Finances
- Scolarité
- Criminalité et sécurité
- Antécédents médicaux
- Renseignements sur la famille

Vous pourriez devoir nous donner plus de renseignements selon la façon dont vous répondez aux questions dans la demande.

← Précédent

Continuer vers la demande \rightarrow

8. Représentant : Présentez-vous une demande au nom d'une autre personne?

Si vous n'avez pas engagé d'avocat ou de consultant en immigration pour préparer votre demande de visa de visiteur, sélectionnez « **Non** », puis cliquez sur « **Sauvegarder et continuer** ».

Représentant



9. Renseignements tirés des documents de voyage du demandeur

Nom de famille : Entrez votre nom de famille exactement tel qu'il est indiqué sur votre passeport.

Prénom : Entrez votre prénom exactement tel qu'il est indiqué sur votre passeport.

Date de naissance : Entrez votre date de naissance exactement telle qu'elle est indiquée sur votre passeport.

Genre : Entrez homme ou femme.

Une fois que vous aurez entré les renseignements ci-dessus, cliquez sur « **Sauvegarder et continuer** ».

10. Type de document de voyage

a) Question : Avec quel document voyagez-vous?

Réponse : Passeport

b) Question : Quel type de passeport?

Réponse : Régulier

c) Question : Sélectionnez le code de pays qui correspond à celui de votre passeport.

Réponse : UKR (Ukraine)

d) Question : Quelle est la nationalité de votre passeport?

Réponse : Ukrainien

e) Question : Quel est votre numéro de passeport?

Réponse : Entrez le numéro de passeport de votre passeport.

f) Question : Confirmez votre numéro de passeport.

Réponse : Entrez à nouveau le numéro de passeport de votre passeport.

g) Question : Date de délivrance du passeport.

Réponse : Entrez la date de délivrance du passeport.

h) Question : Date d'expiration du passeport.

Réponse : Entrez la date d'expiration du passeport.

i) Question : Êtes-vous un résident permanent légitime des États-Unis muni d'une carte verte valide?

Réponse : Répondez oui ou non dépendamment si vous avez ou non une carte verte valide des États-Unis.

j) **Question :** Avez-vous détenu un visa de visiteur canadien au cours des 10 dernières années?

Réponse : Répondez oui ou non dépendamment si vous avez ou non détenu un visa de visiteur canadien au cours des 10 dernières années.

k) **Question :** Détenez-vous actuellement un visa américain de non-immigrant valide (c.à-d. un visa de visiteur)?

Réponse : Répondez oui ou non dépendamment si vous détenez ou non un visa américain de non-immigrant valide.

I) Question : Voyagez-vous au Canada par avion?

Réponse : Oui

Une fois que vous aurez répondu à toutes les questions ci-dessus, cliquez sur « **Sauvegarder et continuer** ».

11. Citoyenneté et lieux où le demandeur a vécu

Répondez aux questions ci-dessous, puis cliquez sur « Sauvegarder et continuer ».

Citoyenneté et lieux où le demandeur a vécu

* Pays ou territoire où vous êtes né (obligatoire)

- * Ville ou village où vous êtes né (obligatoire)
- * Êtes-vous citoyen de plus d'un pays ou d'un territoire? (obligatoire) Oui Oni

12. Pièce d'identité nationale du demandeur

Les citoyens ukrainiens reçoivent une pièce d'identité ukrainienne. Vous devez donc sélectionner « **Oui** » et entrer vos informations, puis cliquer sur « **Sauvegarder et continuer** ».

Ce ne sont pas tous les pays qui dé	livrent des piè	es d'identité nationales Si vous en	avez une, veuill	lez fournir les renseignements demandés.
* Numero de la piece d'identité	e (obligatoir	e)		
* Confirmez votre numéro de d	ocument <mark>(o</mark>	bligatoire)		
* Date de délivrance (obligatoi	re)			
Sélectionner l'année	•	Sélectionner le mois	-	Sélectionner le jour
* Sélectionnez le pays ou le ter	ritoire qui a	délivré ce document (obligato	bire)	

13. Avez-vous déjà utilisé un autre nom?

Si vous avez utilisé un autre nom par le passé, vous devez sélectionner « **Oui** » et inscrire l'autre nom utilisé dans le passé.

Lorsque vous aurez répondu à la question, cliquez sur « Sauvegarder et continuer ».

14. Pays de résidence

Entrez votre adresse résidentielle actuelle.

Si votre adresse postale n'est pas la même que votre adresse résidentielle actuelle, vous devez sélectionner « **Non** » et fournir les informations relatives à votre adresse postale.

Vous devez indiquer l'Ukraine en tant que votre pays de résidence actuel. De plus, si vous avez vécu dans un autre pays pendant plus de six (6) mois au cours des cinq (5) dernières années, vous devez inclure ces informations.

Les pays et territoires de résidence	
Quelle est votre adresse résidentielle?	
- Il s'agit de l'adresse de l'endroit où vous résidez actuellement.	
Sélectionnez le pays ou le territoire (obligatoire)	
	•
Adresse de rue (obligatoire)	
Veuillez saisir l'adresse, y compris le numéro de la maison ou de	l'édifice, le cas échéant.
Ville (obligatoire)	
Code postal (facultatif)	

O Oui O Non

15. Données biométriques (empreintes digitales et photo) du demandeur

Si vous avez fourni des données biométriques pour le Canada au cours des 10 dernières années pour soit (1) un visa de visiteur, (2) un permis d'études ou (3) une demande de permis de travail, sélectionnez « **Oui** », puis cliquez sur « **Sauvegarder et continuer** ». Dans le cas contraire, sélectionnez « **Non** », puis cliquez sur « **Sauvegarder et continuer** ».

Veuillez noter que si vous n'avez pas déjà fourni de données biométriques, vous devrez normalement payer les frais qui y sont liés (85 \$ CA par personne) et fournir vos données biométriques une fois que vous aurez reçu une lettre de demande de données biométriques. Les personnes présentant une demande en vertu de l'AVUCU n'auront pas à payer ces frais. * Avons nous déjà pris vos empreintes digitales et votre photo (données biométriques), et sont-elles valides? (obligatoire) Répondez oui seulement si les deux énoncés suivants s'appliquent à vous :

• vous avez fourni vos données biométriques au cours des dix (10) dernières années dans le cadre d'une demande de visa de visiteur ou de permis d'études ou de travail;

vous savez que vos données biométriques sont toujours valides. En cas de doute, découvrez si vos données biométriques sont encore valides.
 O Qui
 O Non

REMARQUE : Veuillez répondre « oui » ou « non » même si vous ne croyez pas être en mesure de vous rendre dans un autre pays pour soumettre vos données biométriques. Si vous n'êtes pas en mesure de soumettre vos données biométriques, veuillez consulter l'annexe A ci-jointe afin de soumettre une demande d'exemption de cette exigence.

16. Information sur l'éducation, le travail et les autres activités

Question : Avez-vous déjà étudié dans une école postsecondaire?

Réponse : Répondez oui ou non pour ce qui est des études postsecondaires.

Question : Avez-vous servi dans une armée, une milice, une unité de défense civile, une organisation de sécurité ou une force de police (y compris le service non obligatoire, la réserve ou des unités bénévoles)?

Réponse : Indiquez si vous avez oui ou non servi dans une armée, une milice, une unité de défense civile, une organisation de sécurité ou une force de police.

Question : Donnez les détails de tous les emplois que vous avez occupés et activités auxquelles vous avez participé depuis les dix dernières années. Vous ne pouvez laisser de période vide. Si vous étiez sans emploi, indiquez « sans emploi ».

Antécédents d'études postsecondaires

 * Avez-vous déjà étudié dans une école postsecondaire (université, collège ou école de formation professionnelle)? Il n'est pas nécessaire d'avoir obtenu un grade ou un diplôme. (obligatoire)
 Oui O Non

Antécédents de travail

Antécédents militaires ou policiers

- * Avez-vous servi dans une armée, une milice, une unité de défense civile, une organisation de sécurité ou une force de police (y compris le service non obligatoire, la réserve ou des unités bénévoles)? (obligatoire)
 Oui
 Non
- * Donnez les détails de tous les emplois que vous avez occupés et activités auxquelles vous avez participé au cours des 10 dernières années. (obligatoire)

N'incluez pas les renseignements que vous avez déjà fournis pour les études postsecondaires ou les antécédents militaires ou policiers (si c'était votre seule profession à ce moment-là). Pour toutes les autres périodes, vous devez entrer une profession ou une activité. Ne laissez aucune période vide.



Sélectionnez « Poste au gouvernement » si vous avez travaillé comme fonctionnaire, juge, maire, député, administrateur d'hôpital ou employé d'une organisation de sécurité.

+ Ajouter

17. Antécédents de voyage

Si vous avez voyagé en dehors de l'Ukraine au cours des cinq (5) dernières années, vous devez entrer vos informations de voyage. Après avoir répondu à cette question, veuillez cliquer sur « **Sauvegarder et continuer** ».

18. Antécédents de voyage (suite)

Répondez aux questions ci-dessous, puis cliquez sur « Sauvegarder et continuer ».

Antécédents de voyage (continué)

19. Criminalité et sécurité

Répondez aux questions ci-dessous, puis cliquez sur « Sauvegarder et continuer ».

IMPORTANT : Veuillez noter que vous devez répondre aux questions avec franchise. Si vous ne répondez pas honnêtement aux questions, vous pourriez NE PAS pouvoir voyager au Canada pendant cing (5) ans.

Criminalité et sécurité

* Avez-vous déjà commis un crime dans un pays ou un territoire (y compris la conduite sous l'influence de l'alcool ou de drogues)? (obligatoire)

 Oui
 Non

* Avez-vous déjà été arrêté pour une infraction criminelle dans tout pays ou territoire (y compris la conduite sous l'influence de l'alcool ou de drogues)? (obligatoire)

🔿 Oui 🛛 Non

- * Avez-vous déjà été accusé ou condamné pour une infraction criminelle dans tout pays ou territoire (y compris la conduite sous l'influence de l'alcool ou de drogues)? (obligatoire)
 Oui Onn
- * Avez-vous déjà été reconnu coupable d'une infraction criminelle dans tout pays ou territoire (y compris la conduite sous l'influence de l'alcool ou de drogues)? (obligatoire)
 Oui Onn

20. Criminalité et sécurité (suite)

Répondez aux questions ci-dessous, puis cliquez sur « Sauvegarder et continuer ».

IMPORTANT : Veuillez noter que vous devez répondre aux questions avec franchise. Si vous ne répondez pas honnêtement aux questions, vous pourriez NE PAS pouvoir voyager au Canada pendant cinq (5) ans.

Questions sur la criminalité et la sécurité

* Êtes-vous, ou avez-vous déjà été, membre ou affilié d'un parti politique ou d'un autre groupe ou d'une organisation qui ont utilisé ou prôné la violence dans le but d'atteindre un objectif politique ou religieux, ou qui ont déjà été impliqués dans des activités criminelles? (obligatoire)

🔿 Oui 🛛 🔿 Non

* Avez-vous été témoin de mauvais traitements infligés à des prisonniers ou à des civils, ou d'actes de pillage ou de profanation d'édifices religieux ou avez-vous participé à de tels actes? (obligatoire)
 Oui Onn

21. Questions sur les antécédents médicaux (3 pages)

Répondez aux questions sur vos antécédents médicaux, puis cliquez sur « Sauvegarder et continuer ».

22. Statut familial

Répondez aux questions sur votre statut familial, puis cliquez sur « **Sauvegarder et continuer** ».

23. Enfants

Si vous avez des enfants (biologiques, adoptés ou par alliance), répondez aux questions, puis cliquez sur « **Sauvegarder et continuer** ».

*Si la réponse est « Non », vous devez cocher la case ci-dessous.

Enfants



24. Renseignements sur la famille

Répondez aux questions sur vos parents, puis cliquez sur « Sauvegarder et continuer ».

25. Langue du demandeur

Répondez aux questions sur votre langue maternelle et confirmez si vous pouvez communiquer en français ou en anglais, puis cliquez sur « **Sauvegarder et continuer** ».

Langue du demandeur

Quelle est votre langue d'origine ou votre langue maternelle? (obligatoire)			
	•		
Pouvez-vous c	communiquer en français ou en anglais? <mark>(obligatoire)</mark>		
🔾 Anglais			
🔘 Français			
🔿 Les deux lar	ngues		
🔿 Aucune			
Quelle langue voulez-vous que nous utilisions pour communiquer avec vous? (obligatoire)			
O Anglais			
Français			

26. Adresse courriel du demandeur

Entrez l'adresse courriel que vous souhaitez que le gouvernement du Canada utilise pour communiquer avec vous à propos de votre demande de visa de visiteur, puis cliquez sur « **Sauvegarder et continuer** ».

REMARQUE : Cette adresse courriel peut être différente de l'adresse que vous avez utilisée pour créer votre compte sur le portail d'IRCC.

Adresse courriel du demandeur

Adresse de courriel <mark>(obligatoire)</mark>	
Votre adresse courriel doit avoir le format suivant : nom@exemple.com	
Confirmez votre adresse de courriel (obligatoire)	
Vous ne pouvez pas copier et coller votre adresse courriel dans ce champ. Vous devez la taper de	e nouveau.

27. Numéro de téléphone du demandeur

Entrez le numéro de téléphone que vous souhaitez que le gouvernement du Canada utilise pour communiquer avec vous à propos de votre demande de visa de visiteur, puis cliquez sur « **Sauvegarder et continuer** ».

28. Résumé de vos renseignements pour la demande de visa de visiteur et de permis de travail ouvert

Une fois que vous avez entré les renseignements ci-dessus, vous pouvez passer en revue vos réponses pour vous assurer qu'elles sont à la fois complètes et exactes avant de soumettre votre demande de visa de visiteur et de permis de travail ouvert en ligne. Nous vous conseillons de conserver une copie du résumé de vos renseignements.

Résumé de vos renseignements

Comment revoir et corriger vos réponses

Sélectionnez l'icône Modifier pour modifier vos réponses

× Passular tout

 Par exemple, si vous devez corriger votre numéro de passeport, cliquez sur l'icône Modifier dans la section Documents de voyage des renseignements sommaires.

Si vous modifiez vos réponses, il est possible que vous deviez répondre de nouveau aux questions connexes

- Si tel est le cas, vous verrez des champs vides pour ces questions.
- Vous ne pourrez pas passer à la section suivante tant que vous n'aurez pas répondu aux questions dont les champs sont vides.

Pour revenir à l'écran du sommaire, vous devez cliquer sur le bouton Suivant de chaque section

> Demande de visa de visiteur ou de permis d'études	🖍 Modifier
> Représentant	🖍 Modifier

29. Téléverser des documents justificatifs pour la demande de visa de visiteur et de permis de travail ouvert

Documents justificatifs

^ Afficient out

État	Nom du document	Ajouter ou remplacer un fichier
Non téléversé	> <u>Passeport/titre de voyage</u>	Pas téléversé Ajouter fichier

Documents facultatifs

État	Nom du document	Ajouter ou remplacer un fichier
Non téléversé	> <u>Fonds (preuve)</u>	Pas téléversé Ajouter fichier
Non téléversé	> <u>Consentement renseignmt. pers.</u>	Pas téléversé Ajouter fichier
Non téléversé	> Lettre de l'employeur courant	Pas téléversé Ajouter fichier
Non téléversé	> <u>Documents supplémentaires</u>	Pas téléversé Ajouter fichier

Le tableau ci-dessus vous indique les documents que vous devez joindre à votre demande de visa de visiteur et de permis de travail ouvert. Si les documents ne sont pas en anglais ou en français, ils doivent être traduits par un traducteur agréé en Ukraine. Voici une liste non exhaustive des documents à inclure :

- a) Une copie de votre pièce d'identité nationale.
- b) Une copie de la page de votre photo de passeport et de toutes les pages marquées.

- c) Une preuve de fonds (p. ex., copie de relevés bancaires et lettre de soutien financier de la famille/des amis au Canada, le cas échéant).
- d) Une lettre de demande d'exemption de l'exigence biométrique, le cas échéant, en raison de la fermeture actuelle des centres de demande de visa en Ukraine causée par la guerre entre la Russie et l'Ukraine.
- e) Une copie de votre photo qui respecte les spécifications ci-dessous.

Spécifications de la photographie et de la taille de la tête

- Le cadre de la photographie doit mesurer au moins 35 mm x 45 mm (1 3/8 po x 1 3/4 po).
 Les photographies doivent montrer la tête vue de face avec le visage au milieu de la photographie, et doivent inclure le haut des épaules.
 La taille de la tête, du menton au sommet, doit mesurer globalement entre 31 mm (1 1/4 po) et 36 mm (1 7/16 po).
 Le sommet désigne le dessus de la tête ou, si couvert par des cheveux ou un couvrechef, l'endroit où la tête ou le crâne se trouverait s'il était visible.
 - Si les photographies ne sont pas conformes aux spécifications susmentionnées, vous devrez en fournir de nouvelles avant que votre demande puisse être traitée.

30. Consentement et attestation

Vous devez lire attentivement la section « Consentement et attestation », qui confirme que vous avez répondu à toutes les questions de la demande de visa de visiteur et de permis de travail ouvert de façon complète et véridique. Si vous n'avez pas répondu à toutes les questions de la demande de visa de visiteur et de permis de travail ouvert de manière complète et véridique, vous pourriez ne pas être autorisé à voyager au Canada pendant cinq (5) ans.

Consentement et attestation

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), ou un organisme mandatée par CIC, pourrait vouloir communiquer avec vous dans l'avenir dans le but de vous poser des questions au sujet des services que vous avez reçus de la part de CIC avant la présentation de votre demande (tel que la participation à une séance d'information), pendant le traitement de votre demande (y compris au sujet du traitement de votre demande et des services d'orientation ou de certification) ainsi qu'après votre arrivée au Canada (notamment les services d'établissement, d'intégration et de citoyenneté). CIC utilisera cette information ainsi que les informations fournies par d'autres personnes à des fins de recherche, de mesure du rendement ou d'évaluation. CIC ne se servira pas de cette information pour prendre une décision vous concernant personnellement.

r Acceptez-vous que CIC, ou un organisme mandatée par CIC, communique avec vous dans l'avenir? (obligatoire) Oui Ono

Je consens à la divulgation à Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) de tous les documents et informations requis pour le traitement de ma demande que toute autorité gouvernementale, y compris la police, les autorités judiciaires et gouvernementales de tous les pays où j'ai résidé peuvent détenir sur moi. Cette information sera utilisée pour établir si je suis admissible au Canada ou pour rester au Canada conformément à la législation canadienne.

Je déclare avoir donné des réponses exactes et complètes à toutes les questions de la présente demande.

Signature du demandeur ou du parent/tuteur légal pour une personne âgée de moins de 18 ans.

^r Nom de famille (obligatoire)

	8
--	---

Prénom (facultatif)

Écrivez votre prénom tel qu'il apparaît sur votre passeport ou sur votre pièce d'identité. Si vous n'avez pas de prénom, veuillez laisser cette zone vide.

31. Frais

Il n'y a pas de frais pour déposer une demande en vertu de l'AVUCU. Cliquez sur « **Sauvergarder et continuer** » pour soumettre la demande de visa de visiteur et de permis de travail ouvert.

Frais Raison pour laquelle 0 \$ serait afficher dans la colonne Total. Si 0 \$ est affiché dans la colonne Total, vous pourriez être dispensé de payer certains frais en fonction des réponses que vous avez fournies. Une demande de visa de transit affichera également 0 \$. Raison pour laquelle il pourrait y avoir un écart entre la colonne Total et la colonne Quantité. Si vous constatez un écart dans la colonne Total, vous pourriez être dispensé de payer certains frais en fonction des réponses que vous avez fournies. Frais Total Ouantité Prix Visa de visiteur 100 \$ CA 0 \$ CA 1 Biométrie 1 85 \$ CA 0 \$ CA Total 0 \$ CA ← Précédent Sauvegarder et continuer \rightarrow

32. Confirmation de la soumission

Après la soumission de la demande de visa de visiteur et de permis de travail ouvert en ligne, le demandeur recevra le message ci-dessous.

Félicitations! Votre demande a été soumise.

Dans les 24 heures, vous devriez recevoir un message de confirmation dans votre compte pour chaque demande présentée. Vous recevrez également une copie PDF des renseignements que vous avez soumis dans un message séparé. Téléchargez une copie pour vos dossiers.

· Chaque demande aura son propre numéro de demande.

Après la réception de votre demande, cela pourrait prendre cinq jours avant qu'elle ne figure dans votre compte. Si vous ne voyez pas votre demande après cinq jours, <u>communiquez avec nous</u> pour nous signaler un problème technique. Cela ne retardera pas le traitement de votre demande.

Lorsque nous communiquerons avec vous

Nous vous enverrons un e-mail pour vous avertir de l'arrivée d'un nouveau message dans votre compte.

- Si nous avons besoin d'autres renseignements de votre part, tels que :
 - · vos empreintes digitales et votre photo (données biométriques);
 - · des documents supplémentaires.
- Lorsque nous aurons pris une décision au sujet de votre demande :
 - · Si elle est approuvée, nous vous préciserons où envoyer votre passeport.
 - N'envoyez pas votre passeport avant que nous vous le demandions.

Que se passe-t-il ensuite

Découvrez ce que vous devez faire pendant que nous traitons votre demande.

Découvrez les prochaines étapes

33. Suivi de la demande de visa de visiteur et de permis de travail ouvert

Le gouvernement du Canada communiquera avec le demandeur par courriel lorsqu'il y aura du nouveau dans le traitement de sa demande de visa de visiteur et de permis de travail ouvert. Si le gouvernement du Canada a besoin de renseignements supplémentaires de la part du demandeur, celui-ci recevra un courriel et devra ouvrir une session dans le portail d'IRCC pour lire le message.

L'état de votre demande a changé.

Pour vérifier l'état de votre demande :

- 1. Connectez-vous à votre compte.
- 2. Cliquez sur « Vérifier l'état de la demande complète » dans la section « Consulter les demandes soumises ».

Connectez-vous à votre compte

Ressources et informations supplémentaires

https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2022/03/autorisation-devoyage-durgence-canada-ukraine.html

https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/mesuresukraine/avucu.html

https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2022/02/soutien-a-limmigration-supplementaire-pour-les-personnes-touchees-par-la-situation-en-ukraine.html

https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2022/03/le-canada-accueillera-les-personnes-fuyant-la-guerre-en-ukraine.html

Les centres de réception des demandes de visa sont ouverts en Moldova, en Roumanie, en Autriche et en Pologne, et il y a un vaste réseau de centres en Europe.

Numéro de téléphone du gouvernement du Canada

 $00 - 1 - 613\ 321 - 4243$ – Le Canada acceptera les frais pour les appels à frais virés.

Annexe A

Vous trouverez ci-dessous une demande d'exemption de l'exigence biométrique qui peut être utilisée

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Cher agent d'immigration,

Objet : Demande de visa de visiteur – Demande d'exemption de l'exigence biométrique

Je présente une demande de visa de visiteur et je me trouve actuellement en Ukraine. Il y a présentement une guerre entre la Russie et l'Ukraine, laquelle a causé la fermeture de tous les centres de demande de visa en Ukraine.

Vous trouverez ci-dessous une capture d'écran du site Web d'IRCC datée du 2 mars 2022 qui confirme que les deux centres de demande de visa en Ukraine sont fermés. De plus, le centre de demande de visa en Pologne n'est pas ouvert au public. Par conséquent, il n'est pas possible de satisfaire aux exigences biométriques pour la demande de visa de visiteur.

Voyez comment présenter une demande d'autorisation de revenir au Canada (ARC)

Filtrer les articles Ukraine	Affiche 1 à 2 de	2 entrées (filtré de 162 en	trées totales) Afficher 10 v entrées
Ville 🕇 🖶	Pays ou territoire 🕇 🖡	Site Web 🕇 🖶	Remarques 🕇 🖶
Kiev Fermé temporairement	Ukraine	<u>Ukraine CRDV</u>	 Le CRDV est temporairement fermé jusqu'à nouvel ordre
Lviv Fermé temporairement	Ukraine	Ukraine CRDV	 Le CRDV est temporairement fermé jusqu'à nouvel ordre

Pour cette raison, je demande respectueusement une exemption de l'exigence relative aux données biométriques et de pouvoir remplir cette exigence dès mon arrivée au Canada.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la demande ci-dessus.

Cordialement,